

# Ramellet



SAINT  
**Jean-Baptiste**  
COMMUNAUTÉ DE PAROISSES

**CENTRE VILLE DE PERPIGNAN**  
**BULLETIN PAROISSIAL • MAI 2021 • n°118**

## AU TRAVAIL...



DIOCESE DE PERPIGNAN - ELNE

◆ **LE MOT  
DU CURÉ**

◆ **A L'ÉCOLE  
DE LA FOI**

◆ **QUESTION  
D'ACTUALITÉ**

◆ **VISAGE  
D'ÉGLISE**

◆ **AUTOUR  
DU LIVRE**

◆ **GOIGS ET  
TRADITION**

◆ **ÉCHO DU  
PARVIS**

◆ **ACTUALITÉS**

◆ **AGENDA**

◆ **VIE DES  
FAMILLES**





# *Le travail c'est la sainteté !*

**M**ais oui : le travail c'est la santé, c'est bien connu, mais c'est aussi la sainteté.

C'est clairement affirmé par le Catéchisme de l'Eglise Catholique :

« **Le travail peut être un moyen de sanctification** » (n°2427).

*Le Catéchisme de l'Eglise Catholique* reprend le Concile Vatican II dans sa Constitution dogmatique sur l'Eglise (« *Lumen Gentium* ») au chapitre V sur l'appel universel à la sainteté : les travailleurs y sont reconnus « montant par leur travail quotidien à une sainteté toujours plus haute » (n°41).

C'est pour les accompagner dans cette ascension laborieuse des sommets de la sainteté que le pape Pie XII a donné à tous les travailleurs *saint Joseph* comme Patron, fêté sous ce vocable le 1er mai.

Aussi le pape François, dans sa Lettre apostolique « *Avec un cœur de père* » publiée à l'ouverture de l'Année dédiée à saint Joseph, consacre-t-il un chapitre à ce saint comme « père travailleur ». Il y rappelle la signification chrétienne et la noblesse du travail humain. Nous en rapportons ici un large extrait :

*« Jésus a appris (de Joseph) la valeur, la dignité et la joie de ce que signifie manger le pain, fruit de son travail.[...] »*

*Le travail devient participation à l'œuvre même du salut, occasion pour hâter l'avènement du Royaume, développer les potentialités et les qualités personnelles en les mettant au service de la société et de la communion.*

*Le travail devient occasion de réalisation, non seulement pour soi-même mais surtout pour ce noyau originel de la société qu'est la famille. Une famille où manque le travail*



*est davantage exposée aux difficultés, aux tensions, aux fractures et même à la tentation désespérée et désespérante de la dissolution. Comment pourrions-nous parler de la dignité humaine sans vouloir garantir, à tous et à chacun, la possibilité d'une digne subsistance ?*

**La personne qui travaille quelle que soit sa tâche, collabore avec Dieu lui-même et devient un peu créatrice du monde qui nous entoure.[...]**

*La perte du travail qui frappe de nombreux frères et sœurs, et qui est en augmentation ces derniers temps à cause de la pandémie de la Covid19, doit être un rappel à revoir nos priorités ».*

Le Mouvement des Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens (EDC) a ainsi fort justement repris à son compte cette réflexion, dans un livret paru en mars dernier, invitant ses adhérents à promouvoir dans leurs entreprises un « travail de qualité », à la lumière de la Doctrine sociale de l'Eglise.

C'est-à-dire « un travail qui permet à l'homme d'être pleinement digne, d'en vivre et de contribuer au bien commun, de se développer et de s'épanouir ». Car

**« le travail va bien au-delà de la prospérité économique et touche la question de la cohésion sociale, de l'équilibre**

**des familles, de l'épanouissement et plus largement du bonheur des hommes ».**

Dans cette quête du bonheur, cette recherche du bien commun, le **bénévolat** vient souvent en complémentarité, dans le prolongement ou au secours du travail rémunéré.

Que serait la vie associative, si dense dans notre société, et que serait la vie de nos communautés paroissiales, sans ce terreau fertile des bénévoles?

Notre évêque s'en était rendu compte dans notre propre communauté lors de sa visite pastorale en 2017. Il l'avait relevé dans la lettre qu'il nous avait ensuite adressée : « *J'aimerais souligner mon admiration pour tous les laïcs engagés sur la communauté de paroisses. Sans vous, nous ne ferions pas grand-chose. Même si parfois dans cette lettre, j'ai employé le mot de **bénévole**, il est impropre. On trouve des bénévoles dans une association, mais dans l'Eglise on trouve des baptisés, qui au titre de leur sacerdoce baptismal, confirmés dans l'Esprit Saint, vivent avec les ministres ordonnés une coresponsabilité effective mais aussi affective.*

*Vraiment je tiens à vous dire toute mon affection et ma reconnaissance, car je ne vous ai vus à l'œuvre que quelques jours pendant la visite pastorale, mais c'est toute l'année que vous êtes sur le pont. Soyez bénis, c'est plus fort pour moi que de vous dire merci.»*

Pour vous qui, de quelque façon que ce soit, prenez votre part de travail pour la vie et la mission de l'Eglise, cette bénédiction est un puissant encouragement sur le chemin pentu de la sainteté.

**Père Jean-Paul SOULET**

### **Prière de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal (Canada)**

Bon saint Joseph, lorsque Dieu a voulu un père nourricier pour son Fils, c'est vous, un ouvrier, qu'il a choisi, montrant par là son estime pour le travail humain. Vous avez travaillé avec cœur et vous avez partagé votre atelier avec Jésus. Votre labeur, semblable à celui des autres humains, trouvait un nouveau sens dans ce climat de présence de Dieu.

Ouvrez les portes du travail à ceux qui en cherchent ; que cet emploi corresponde à leurs forces et à leurs besoins ; qu'ils y trouvent une source d'épanouissement et de bonheur.

Aidez-nous à toujours remplir notre tâche avec justice et honnêteté. Et préparez notre cœur à reconnaître votre Fils dans la personne de nos compagnons et compagnes de travail.

Amen.





## La valeur chrétienne du travail

**L**e récit de la Genèse nous apprend que Dieu a créé l'homme « à son image et à sa ressemblance », après avoir montré Dieu travaillant à la création. L'homme est l'image de Dieu, notamment par le mandat qu'il a reçu de son Créateur de soumettre, de dominer la terre. En accomplissant ce mandat, l'homme reflète l'action même du Créateur de l'univers. Le concile Vatican II (*Gaudium et Spes*) rappelle que « par l'hommage de son travail à Dieu, nous tenons que l'homme est associé à l'œuvre rédemptrice de Jésus-Christ qui a donné au travail une dignité éminente en œuvrant de ses propres mains à Nazareth ». L'enseignement en acte du Christ sur le travail trouve un écho chez saint Paul : « Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus » (2 Th, 3, 10), insistant sur la finalité de ce travail :

**« Quoi que vous fassiez, travaillez de toute votre âme, comme pour le Seigneur et non pour les hommes, sachant que vous recevrez du Seigneur l'héritage en récompense »**  
(Col 3, 23-24).

A côté de ce que nous enseigne la Révélation, il y a aussi la réalité des faits : l'homme travaille pour vivre et le besoin vient à son secours s'il est paresseux...

Le travail n'a pourtant pas seulement pour fin de subvenir aux besoins du corps, mais aussi de perfectionner l'âme. Comme le précise saint Jean-Paul II dans son encyclique *Laborem exercens*, le travail est à la fois un devoir et un droit, imposés d'abord par la nature et non par la société auquel il est toutefois destiné de façon secondaire. Le travail lui-même n'est pas une conséquence du péché originel, comme on le pense souvent : c'est sa pénibilité qui est liée au péché. Léon XIII, dans son encyclique *Rerum novarum*, déclarait ainsi : « Pour ce qui regarde le travail en particulier, l'homme, dans l'état d'innocence, n'était pas destiné à l'oisiveté. Mais ce que la volonté eût embrassé librement comme un exercice agréable, est devenue après le péché une nécessité, imposée comme une expiation et accompagnée de souffrance ». L'homme, par son travail, ne participe pas qu'à l'œuvre créatrice de Dieu, mais aussi à son œuvre rédemptrice. Par l'offrande de son travail à Dieu, l'homme participe, d'une certaine manière, à la répara-



tion des péchés (et d'abord des siens) et à l'accomplissement de la justice envers Dieu.

Le travail est l'une des caractéristiques qui distinguent l'homme du reste des créatures dont l'activité, liée à la subsistance, ne peut être appelée travail. Encore faut-il éviter la déformation courante qui tend à ne considérer que le travail rémunéré, ce qui revient à envisager le travail comme une simple marchandise et l'homme, comme un instrument. Le travail en lui-même a une très grande valeur qui ne peut se réduire à la valeur d'un simple échange de bien.

**Le christianisme a opéré une transformation fondamentale du concept, prenant ses distances avec la conception antique de l'indignité du travail à la force des muscles et des mains, considéré comme indignes des hommes libres. Ainsi, la valeur du travail n'est pas liée au genre de travail, mais au fait que celui qui l'exécute est une personne.**

Pour autant, on ne peut laisser de côté la dimension objective, où se retrouve la question de l'éthique, devenu plus sensible avec le temps et les perfectionnements techniques et technologiques. Il en résulte que l'œuvre accomplie peut en elle-même être péché ou source de péché.

La dignité du travail est cependant à rechercher, non pas

d'abord dans cette dimension objective (le travail lui-même), mais dans sa dimension subjective, à savoir l'homme, sujet de ce travail. Ainsi, « *bien qu'il soit vrai que l'homme est destiné et est appelé au travail, le travail est avant tout pour « l'homme et non l'homme pour le travail »*. Le travail épanouit l'homme et lui permet de faire fructifier ses talents : « *non seulement l'homme transforme la nature en l'adaptant à ses propres besoins, mais encore il se réalise lui-même, et même en un certain sens, il devient plus homme* » (*Laborem exercens*). Envisagé sous cet angle, au-delà de la nécessaire rémunération, l'homme travaille « à son compte », même s'il travaille économiquement pour un autre. Il est vrai qu'il est parfois difficile au travailleur de vivre concrètement cette valeur positive du travail, la société actuelle ayant malheureusement tendance à considérer le travail surtout comme un moyen pour augmenter toujours le capital, conception funeste qui aboutit à maltraiter l'homme ou à lui faire perdre le goût du travail bien fait...

**« Dans leur travail, [les hommes] ne doivent pas voir seulement une source de revenus, mais une tâche à eux confiée, un service rendu à autrui »**

(saint Jean XXIII, encyclique *Mater et Magistra*). En effet, le travail permet l'exercice de la solidarité entre les hommes. Nous avons tous besoin les uns des autres, ce qui est particuliè-

rement significatif dans le travail. Il est en outre un des fondements de la vie de la famille dont il permet concrètement la fondation. Il peut aussi être le lieu privilégié de l'apostolat. Sans tomber dans le prosélytisme tapageur, le chrétien peut, par la pratique des vertus, faire œuvre d'évangélisation.

La vie morale du chrétien, mise en œuvre concrète de sa foi, s'exerce au travail qui lui fait à la fois pratiquer la vertu de justice et la vertu de charité, et **remédier à la paresse**, phénomène grave de nos sociétés modernes que favorisent l'assistanat et la culture des loisirs, ainsi que la télévision et, chez les jeunes générations, les nouvelles technologies et les réseaux sociaux, fléaux qui ont une responsabilité grave dans cette paresse qui n'est pas seulement physique, mais intellectuelle et spirituelle. Ce phénomène démontre par effet de miroir que le travail ne rend pas malheureux, ou du moins que la paresse ne contribue visiblement pas au bonheur... Oui, dans le travail réside le moyen de gagner non seulement sa vie terrestre, mais aussi la vie céleste. En cette année dédiée à saint Joseph, et en particulier en ce mois de mai, inauguré par la fête de saint Joseph artisan, demandons-lui la grâce de redécouvrir le sens profond du travail, le goût du travail bien fait et la valeur de son offrande à Dieu.

**Abbé. Ch. LEFÉBVRE**



# Une réalité insupportable : Le travail des enfants

**M**onique Elie, co-présidente du CCFD-Terre solidaire pour le diocèse de Perpignan-Elne, qui milite au nom des chrétiens, partage dans cet article les informations fournies par les documents du CCFD et dont La Croix du 21 Mars 2021 traduit encore l'urgence aujourd'hui.

D'après le Bureau international du travail, 152 millions d'enfants sont astreints au travail dans le monde

L'article 32 de la Convention internationale des droits de l'enfant indique que « les États parties reconnaissent le droit de l'enfant d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à sa santé ou à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social ».

## Oser dire !

Ces enfants qui travaillent sont partout, mais invisibles : domestiques dans les maisons, derrière les murs des ateliers, cachés dans les plantations. Si la grande majorité des enfants travaille dans le secteur agricole (59%), les pires formes de travail des enfants comprennent l'utilisation d'enfants comme esclaves, la prostitu-



tion, la vente de drogues, le crime ou l'enrôlement comme soldats dans des situations de conflit ou pour d'autres travaux dangereux.

Certes, les activités qui consistent simplement à aider les parents dans l'accomplissement des tâches familiales quotidiennes, auxquelles les enfants peuvent consacrer

quelques heures par semaine et qui leur permettent de gagner un peu d'argent de poche, ne sont pas considérées comme de l'exploitation infantile, car elles ne contreviennent pas à leur bien-être. Ce n'est pas de cela qu'il est ici question, mais bien d'exploitation systématique comme l'illustre ce témoignage de Romuald, jeune béninois de 16 ans.



« Avant de commencer mon année en troisième au collège, mon oncle m'a dit un matin que j'allais être envoyé dans une famille en ville, parce que ma mère n'avait pas les moyens de me garder à la maison pour que je continue mes études. Il m'a dit que j'allais apprendre la mécanique, mais je savais déjà que je serai exploité et que je ne reverrai jamais ma mère. »

La traite d'enfants touche les jeunes Béninois les plus pauvres du pays. Face à ce phénomène, **Sin Do, partenaire du CCFD-Terre Solidaire**, met l'école au centre de ses préoccupations. (© CCFD-Terre Solidaire)

Romuald a fait partie de ces nombreux adolescents qui auraient pu être victimes de « traite ». Pour sa part, il y échappera « par la grâce » de Sindo.

« C'est une pratique fréquente dans les familles très pauvres qui placent leurs enfants dans des foyers plus aisés, souvent en ville. La plupart ne sont pas scolarisés mais exploités. » **Les ONG et associations prennent donc le relais. Sindo a été la première association béninoise à « aller chercher le mal à la racine »**, car, pointe Emma, « ces enfants sont des pépinières, les acteurs de demain ». Depuis plus de vingt ans, les membres de l'association sillonnent les villages reculés à la rencontre de familles pour lesquelles la notion d'éducation sonne creux.

**Une attention particulière est accordée aux filles, car dès leur plus jeune âge, elles peuvent être exposées au mariage forcé et aux grossesses précoces.** Delphine, âgée d'une douzaine d'années, raconte : « C'est au contact des membres de l'association que j'ai compris l'importance d'être éduquée. Et même s'il arrive que l'une d'entre nous tombe enceinte très jeune, nos mères nous encouragent de plus en plus à continuer l'école. »

**Dans d'autres pays, les enfants travaillent dans les mines ; c'est l'une des pires formes de travail interdit par le droit international.**

La République Démocratique du Congo (RDC) dispose d'immenses et importantes ressources minières avec un répertoire de plus de 1100 minéraux et métaux précieux. Avec de telles richesses, la RDC a le potentiel de devenir l'un des pays les plus riches d'Afrique et d'assurer le bien-être de sa population et de ses enfants. Pourtant, malgré toutes ces ressources minières, le pays connaît une pauvreté endémique. Les populations vivant dans des conditions de vie très précaires, des enfants se retrouvent obligés de travailler dans des mines et d'exposer ainsi leurs vies à toutes sortes de maladies et d'accidents mortels sous le regard silencieux de l'État et des compagnies minières qui les emploient.

## Oser faire !

Les compagnies minières et téléphoniques, les multinationales qui achètent tout en connaissant l'origine de la fabrication des vêtements se soucient très peu des conditions de travail des enfants qui leur fournissent ces matières premières.

**Il est de notre responsabilité d'être attentifs lors de nos achats**, à la provenance et à la manière dont ont été fabriqués ces vêtements, chaussures, téléphones portables etc...

Le deuxième pas est celui d'**aider les associations internationales** qui luttent déjà auprès des gouvernements. Les campagnes comme « l'éthique sur l'étiquette » ont participé à cette prise de conscience des citoyens.

**L'ONU a déclaré 2021 « année internationale de l'élimination du travail des enfants »**

L'objectif est d'éradiquer le travail des enfants d'ici à 2025.

**Le CCFD-Terre Solidaire milite activement, au nom des chrétiens, pour la cause des enfants travailleurs.**

**Monique Elie**

Voir l'article sur le site du CCFD-Terre Solidaire Bénin : « Aidons les enfants à échapper à la traite »

A l'adresse suivante :

<https://ccfd-terresolidaire.org/nos-publications/edm/2017/297-fevrier-2017/benin-aidons-les-5773>



# Jean Villacèque

**U**ne profession en parfaite adéquation avec ses convictions. Tel peut-on résumer le parcours de Jean Villacèque, ex-bâtonnier et professeur de droit, qui tant par ses activités de juriste au sein du barreau perpignanais comme du diocèse, a exercé son métier d'avocat dans un souci de dignité, de probité et d'humanité pleinement conformes aux valeurs de l'Évangile.

**Vous avez récemment été promu Commandeur de l'Ordre équestre de Saint-Grégoire. Que représente cette distinction et en quoi vous touche-t-elle ?**

Monseigneur Fort m'avait décerné en 2005 la croix de chevalier de l'Ordre équestre de Saint Grégoire le Grand, pape du VI<sup>ème</sup> siècle qui a défendu, comme chef spirituel et temporel, Rome des invasions barbares. Il a aussi profondément réformé l'Église ; il mourut le 12 mars 604 restant dans l'histoire un grand souverain pontife, d'ailleurs plus tard canonisé. C'est donc en référence à ce saint que cette décoration, qu'on appelle familièrement en France la « légion d'honneur du pape », est décernée par le Saint-Siège.

Monseigneur Turini m'a consenti un insigne privilège en m'élevant au grade de com-

mandeur de cet ordre, pour me remercier des services bénévoles que j'ai pu rendre à notre Église locale. J'en ai été d'autant plus touché que cette « cravate » (c'est ainsi qu'on appelle les insignes de commandeur parce qu'ils se portent autour du cou) m'a été remise, à ma grande surprise, en l'église St Matthieu, à l'issue de la messe du Saint-Esprit, que chaque année le barreau fait célébrer pour marquer le début de l'année judiciaire. J'en éprouve beaucoup de gratitude.

**Un croyant au service de l'homme. Est-ce ainsi que se caractérise l'identité d'un juriste catholique ?**

Un bon juriste doit avoir le souci du bien commun, notion plus haute que celle d'intérêt général... Un avocat est au service de l'homme en ce sens qu'il défend une cause, y met-



tant toute sa science et tout son cœur, sans bien entendu que la fin justifie les moyens.

Faut-il rappeler que l'avocat est libre d'accepter ou non un dossier ? C'est d'autant plus vrai pour un juriste catholique qui doit s'efforcer de mettre en adéquation son travail et ses convictions. Il peut refuser une cause, quand il estime en conscience ne pouvoir, ou ne devoir apporter son concours. Ceci dit, tout homme a le droit d'être défendu, c'est l'honneur d'une vraie justice. C'est ainsi que si quelqu'un ne trouvait pas de défenseur, le bâtonnier (qui dirige l'ordre des avocats) aurait l'obligation de lui en désigner un d'office.

En matière pénale, l'avocat d'un criminel se gardera bien souvent, de soutenir l'insou-



tenable ou de contester l'incontestable, mais se bornera à rechercher et faire valoir s'il n'existe pas quelques circonstances atténuantes. Chacun est en effet, comptable de ce qu'il a reçu. Peut-on juger avec la même sévérité celui qui a bénéficié de l'affection d'une famille et d'une bonne éducation, pour ensuite tomber dans le mal et l'enfant maltraité, qui n'a eu sous les yeux que de pernicieux exemples ?

**Avocat de l'Association diocésaine de Perpignan quelles ont été vos diverses fonctions ?**

C'est à Noël Brazès (devenu diacre permanent) que j'ai succédé, comme avocat de l'Association diocésaine, voici une trentaine d'années. J'ai servi quatre évêques, NN. SS. Charbert, Fort, Marceau et Turini. Mon travail consiste à prendre connaissance des difficultés d'ordre juridique que peuvent rencontrer le diocèse, les paroisses, les prêtres, les mouvements, et d'y apporter solution aussi satisfaisante que possible.

Les questions qui se posent sont diverses, problèmes immobiliers, de responsabilité civile, d'assurance, de contrat de travail ; il y a aussi une activité plaidante pour les affaires contentieuses. Un exemple : une dame célibataire avait fait du diocèse son légataire universel ; mais de lointains neveux (qui ne la voyaient jamais !) s'avisèrent d'attaquer en justice ces dispositions successorales, sans succès... Je suis à la

disposition de Monseigneur qui me consulte, quand il estime avoir besoin de mes services.

**« L'image de l'avocat dans la cité s'est ternie » déclarait il y a peu, le bâtonnier de Montpellier, Nicolas Bedel de Buzareingues. Partagez-vous ce constat et à quoi l'attribuez-vous ?**

Je trouve le nouveau bâtonnier de Montpellier sévère. Le nombre d'avocats a plus que doublé en trente ans (de 30 000 à plus de 68 000). Cette croissance très rapide, peut-être trop, illustre le besoin de droit de nos concitoyens, qui est la conséquence d'un manque de morale dans les affaires, de la dégradation des relations familiales et d'une multiplication des lois et règlements. On sait que quand des problèmes apparaissent, la réponse politique est trop souvent législative... Il est vrai que comme l'a dit Aristote, « moins un peuple a de morale, plus il lui faut de lois »...

La sociologie du barreau a évolué : l'avocat n'est plus le bourgeois fortuné et souvent désintéressé. Aujourd'hui ce professionnel est un chef d'entreprise qui supporte de lourdes charges et participe au bon fonctionnement de l'institution judiciaire. Il faut rappeler que beaucoup d'avocats assurent l'aide juridictionnelle (fort mal indemnisée par l'Etat) au titre de leur participation au service public de la justice.

Son indépendance et sa soumission au secret professionnel

le plus strict, font de l'avocat un professionnel digne de la confiance de ses concitoyens. Il incarne la défense, où se trouvent le cœur et la grandeur de sa mission. La réalité vaut mieux que l'image qu'en donnent certaines séries télévisées !

**Professeur de droit à la faculté de Perpignan, vous avez publié plusieurs ouvrages sur la déontologie. Quels principaux aspects de ce terme avez-vous voulu démontrer ?**

Après quarante-trois ans d'enseignement supérieur j'ai fait valoir mes droits à la retraite le 1<sup>er</sup> septembre 2020. Pendant vingt ans, j'ai enseigné aux étudiants de master, la déontologie des professions judiciaires (magistrats et avocats), vécue comme praticien et surtout comme ancien bâtonnier. Cette « morale professionnelle » constitue la boussole des serviteurs de la justice.

Le serment de l'avocat est un engagement solennel, à exercer avec « dignité, conscience, indépendance, probité et humanité ». On conviendra que ces valeurs n'ont rien de contraire à l'Evangile et j'ajouterai même que pour un chrétien, elles y trouvent leur source la plus authentique. Ces professions reposent sur l'honneur, notion élevée qui doit habiter le cœur et l'esprit de chacun. Comme on le dit habituellement, être magistrat ou avocat n'est pas un métier mais un état.

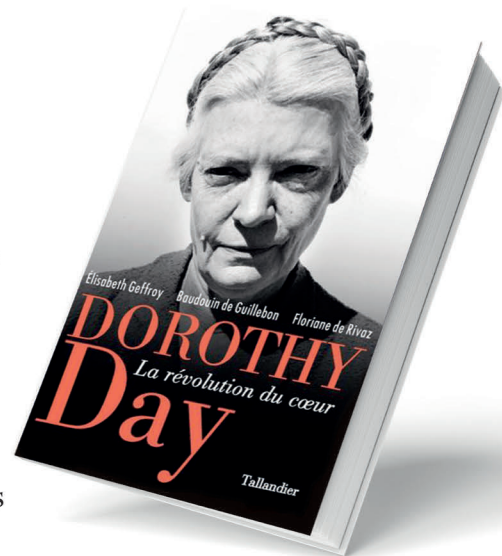
**Michel BOLASELL**



# DOROTHY

## la révolution du cœur

# Day



La vie de Dorothy Day est un vrai roman... Les trois jeunes auteurs qui ont écrit sa première biographie en français (*Dorothy Day, la révolution du cœur*, E. Geffroy, B. de Guillebon et F. de Rivaz, éd. Tallandier, 2018) brossent le portrait passionnant d'une femme atypique et radicale, dont la cause de béatification a été ouverte par le pape Saint Jean-Paul II, et qui jouit déjà du statut de Servante de Dieu.

Dorothy Day naît en 1897 à New York, dans une famille de la classe moyenne ; lorsqu'elle est enfant elle découvre la joie de faire le bien en servant des sans-abris. Elle n'aura de cesse de s'insurger contre l'indifférence envers les pauvres, notamment de la part des chrétiens. Baignant dans une culture américaine majoritairement chrétienne, elle est touchée par les psaumes, attirée par la prière, et très sensible à la beauté du monde, avouant : « toute ma vie j'ai été hantée par Dieu » (*La longue solitude*, Ed. Le Cerf, Paris, 1955).

A dix-neuf ans elle collabore déjà dans divers journaux de gauche ; reportages et militantisme auprès de communistes et d'anarchistes l'entraînent dans une vie de bohème où elle va connaître mariage et divorce, avortement puis maternité, et

même la prison à cause de ses engagements politiques.

Mais Dieu est toujours présent et son besoin de l'adorer ne la quitte pas. C'est paradoxalement au contact de Forster Batterham, anarchiste et athée, qu'elle va se convertir au catholicisme. Mais la question du baptême de leur fille Tamar va les séparer ; c'est en effet pour lui un *casus belli* : Dorothy renonce donc à son grand amour pour lui, demande le baptême pour sa fille, et pour elle-même. A trente ans, elle devient catholique et dès lors les trois piliers de sa vie seront l'action concrète, la prière et l'écriture.

En 1932, sa rencontre avec le français Pierre Maurin (disciple de Marc Sangnier fondateur du Sillon, promoteur du catholicisme social) va lui permettre de mettre en pratique ses idées. Elle crée un mensuel *The catholic worker* (qui paraît encore) qui, d'emblée, annonce le programme : réflexion collective sous forme de tables rondes (Dorothy, en effet prédit déjà que *les hommes dégèneront jusqu'à être une foule incapable de penser, exploitée par des démagogues, utilisée finalement dans une révolution* : elle insiste donc sur l'éducation par la lecture), création de maisons d'hospitalités pour loger les pauvres, très nombreux aux USA

dans les années 30 et de fermes collectives. Dorothy Day trouve son inspiration notamment dans la lecture de G. K. Chesterton, dont l'idée de *distributisme* constitue pour elle une troisième voie entre communisme et capitalisme.

Quant à sa spiritualité, c'est d'abord celle d'une convertie, elle en a l'ardeur, la vivacité et la radicalité. *Notre manifeste, c'est le Sermon sur la Montagne*, répète-t-elle. Fervente de Ste Thérèse, elle est très respectueuse de l'autorité de l'Eglise, se définissant elle-même comme dogmatique et traditionaliste.

Sa fidélité à l'Eglise et au christianisme social en font une figure très attachante, que le pape François n'a pas hésité à qualifier d'une des personnalités américaines majeures du XXème siècle.

La lecture de sa biographie fera-t-elle des disciples dont notre époque aurait tant besoin ?

Sophie Villacèque



# La chapelle Notre-Dame-dels-Correchs

**L**a discrète chapelle Notre-Dame-dels-Correchs, rattachée à la cathédrale Saint-Jean-Baptiste, est aujourd'hui le seul vestige accessible de l'église paroissiale primitive appelée **Saint-Jean-Le-Vieux**.

Ce bâtiment a connu plusieurs phases de constructions et l'édifice aujourd'hui en élévation aurait été consacré en 1025. D'après les archives du XII<sup>ème</sup> siècle, l'église était consacrée à saint Jean (très probablement l'Évangéliste), sainte Marie et saint Pierre.

**La chapelle Sainte Marie** se trouve alors à la base du clocher médiéval et son architecture de qualité se caractérise par une alternance de galets de rivière et de blocs de grès rouge, caractéristiques de l'architecture roussillonnaise des XI<sup>ème</sup> et XII<sup>ème</sup> siècles. Au-dessus, une petite chapelle dédiée à saint Michel, servant de tribune ouverte sur la nef principale de l'église Saint-Jean, présente une coupole en grès rouge exceptionnelle. Celle-ci pouvait être à l'usage des chanoines, dont le collège a été fondé au tout début du XII<sup>ème</sup> siècle, voire de la famille comtale de Roussillon, très impliquée dans la vie spirituelle des perpignanais du XII<sup>ème</sup> siècle.

Dans le courant du XIV<sup>ème</sup> siècle, alors qu'est décidé la construction d'une nouvelle collégiale plus en adéquation avec la ville de Perpignan en plein essor,

le vocable **sainte Marie** est doté de la mention « *dels Correchs* ». Ces termes, que les historiens ont bien souvent trouvés « inconvenants pour désigner la Mère de Dieu... », sont traduits sous la



forme de ravin, égouts... Ils sont justifiés par une légende portant sur la découverte de la statue du même nom, en bois polychrome et datée du XIII<sup>ème</sup> siècle. Cette dernière aurait été trouvée au cours des travaux liés à la nouvelle collégiale, dans un « correch » qui lui aurait valu cette appellation singulière. Si cette découverte hasardeuse est peu probable, cette dénomination a sans aucun doute un lien avec les vastes conduits de circulation d'eau, construits

en sous-œuvre sous la chapelle au cours de ces mêmes travaux.

Avec la construction de la nouvelle collégiale Saint-Jean-Baptiste, l'église primitive a été divisée en deux et en partie rattachée au palais épiscopal (Canorga, ou ancien Cours Maintenon). La chapelle N.-D. Dels Correchs a été isolée de la nef centrale et du collatéral sud de Saint-Jean-Le-Vieux, alors qu'un large passage a été aménagé au sud, vers la collégiale, préfigurant l'organisation actuelle.

Tout au long de son histoire, les archives indiquent que la **Vierge dels Correchs** a suscité une dévotion particulière, émanant surtout des perpignanaises, qui l'invoquaient pour la protection des femmes enceintes. Les inventaires des biens présents dans la chapelle avant la Révolution Française témoignent des dons prestigieux dont elle a fait l'objet au cours du temps. Il est probable qu'à partir de la construction de la nouvelle collégiale, devenue ensuite cathédrale, cette dévotion se soit décuplée car elle représentait le seul lien avec l'église primitive à laquelle les paroissiens sont restés longtemps attachés.

**Carole PUIG, ACTER.**

Chercheur associé,  
laboratoire CNRS FRAMESPA



## Présentation des services de la diaconie

En plus des membres de ce nouveau groupe qui se proposent de se mettre au service d'actions ponctuelles, nombre d'entre vous, assure un service matériel peu visible, mais combien indispensable, comme Marthe.

Sans vous, nos églises ne pourraient nous accueillir pour la prière ou la messe, chaque jour, chaque dimanche, 365 jours par an

- Dans chacune de nos paroisses pour en assurer l'ouverture ou la fermeture, la surveillance, l'accueil, le ménage, le fleurissement, le service de sacristie, les reportages photo, le chant et l'animation liturgique, en assurant les quêtes et leur comptage,

- Au catéchisme ou à l'aumônerie pour s'occuper des plus jeunes,

- A la bibliothèque Saint Thomas d'Aquin- Bienheureux Henri Vergès, pour proposer des lectures mais aussi tricoter, accompagner, alphabétiser, aider,

- Chez les Sœurs Franciscaines pour la Pause Café, pour leur disponibilité, leur présence, leur écoute,

- A Entraide et Partage pour résoudre des situations financières délicates.

Vous êtes là, au service, discret et continu, et on veut vous en remercier car vous mettez en œuvre la volonté du Père, « ce que vous faites au plus petit... », sans honneur, sans gloire.

N.R.

**MERCI**

## La DIACONIE, c'est bien parti !



La Diaconie ? C'est le nom de la Fraternité de serviteurs qui vient de se former sur la paroisse du centre-ville ! Une douzaine de paroissiens se sont unis pour répondre à un appel : se mettre au service des autres « pôles » (mission, accueil, prière, intendance...) afin d'apporter un coup de main ponctuel quand la nécessité se fait sentir. Après

l'évacuation des bancs vermoulus de St Jean le vieux, la Diaconie s'est attaquée au ramassage de carottes (voir photo) qu'elle a pu distribuer à différentes associations caritatives de Perpignan. Merci à la Maison Sales qui a offert sa production aux plus démunis. Et ne manquez pas de prier pour cette Maison qui vit très difficilement la fermeture des restaurants, ses principaux clients ! Dans une ambiance bon enfant, les membres de la Diaconie se reconnaissent dans cette « spiritualité du service », et de sa place dans l'Eglise. Dans les pas de celui qui est « venu pour servir » (Mt 20.28), ils vous invitent à les rejoindre si vous vous sentez appelés à cette prière du cœur, des mains et des pieds !

*N'hésitez pas à appeler Thierry  
Predigat au 06 19 65 58 18.*

*Il est à votre service*



## Bénédition papale

Monseigneur l'Evêque a choisi de présenter à la bénédiction du Saint-Père 3 œuvres dans 3 communautés de notre ville :

Moutarde et Macédoine à Perpignan-Ouest

Le casse-croûte solidaire à Perpignan-Nord

*Entraide et Partage au Centre-ville*

Sa Sainteté Le Pape François envoie sa bénédiction sur ces œuvres ainsi que sur « les mouvements de Solidarité de l'Eglise qui coopèrent »

Cette bénédiction papale, témoigne de l'importance aux yeux du Saint Père, de faire passer sa foi en actes de charité.



Messe Chrismale



*Semaine Sainte*



Vendredi Saint



Vigile de Pâques





## MAI

Dim 2	<b>5<sup>ème</sup> de Pâques</b>		
Sa 8	16h	St Jacques	Baptêmes de jeunes de l'Institution Lasalle Saint-Jean
Di 9	<b>6<sup>ème</sup> de Pâques</b>		<i>Quête d'Entraide et Partage</i> Journée des Chrétiens d'Orient
Lu 10	18h		Réunion du Conseil Economique au Presbytère
	<b>Ascension</b>		
Me 12	17h	Saint Matthieu	messe anticipée
	7h 30	Sainte Thérèse	messe anticipée
Je 13		Cathédrale	messes comme un Dimanche
Di 16	<b>7<sup>ème</sup> de Pâques</b>		<i>Quête impérée pour la Communication</i>
Sa 22	15h	Cathédrale	Evangelisation du Parvis par le groupe Ain Karem Adoration du Saint Sacrement
Di 23	<b>Pentecôte</b>		
	17h	Cathédrale d'ELNE	Confirmation des adultes du Diocèse
Sa 29	9h30	Maison St-Christophe	Lecture suivie et commentée du Livre de l'Apocalypse
	11h	St Jacques	Premières Communions collège Lasalle Saint Jean
Di 30	<b>Sainte Trinité</b>		Jumelage avec le diocèse de Kankan en Guinée Conakry

## A jour fixe

Ma	14h	Bibliothèque	fermée au public ; le service continue : cercle des tricoteuses les autres jours réserver ou demander livraison de livres appeler le 06 73 43 36 84
	17h30	ND La Real	catéchisme si pas de couvre-feu à 18h
Ve	10h	Saint-Jacques	Dévotion au précieux sang
Sa	11h	Vieux Saint-Jean	Concert de carillon,
1er Ma	15h	chez Mme Bouquier	Réunion Mouvement Chrétien Retraités

## Dans le Diocèse

Sa 22	9h30	Ducup	Journée spirituelle du Mont Thabor par Bernadette ESCAFFRE, « La prière de Jésus pour l'unité d'après Saint Jean »
-------	------	-------	---

*Dans le cadre de l'engagement de notre  
communauté de paroisses dans le Label Eglise Verte,  
nous vous proposons de nouveaux lumignons à l'effigie de St Joseph,  
gobelets bio-dégradables à base d'amidon et huile lampante végétale*

*La légère sur-valeur de l'offrande 2€50, nous permet de couvrir le surcoût d'achat ;  
Protéger notre planète que Dieu nous a confiée doit aussi être notre préoccupation.*

NR



• **Ils ont rejoint la Maison du Père en mars**

Désiré JAY, Bernadette ROCHE, Patrick PEYTAVI,  
Joséphine LLUSCA, Etienne PLANELLA

• **Ils vont s'unir devant Dieu**

8 Mai / 16h30 / ND La Réal / Amandine MINAUD et  
David BELARDI

• **Ils deviendront enfant de Dieu**

Ma 11	11h	Cathédrale	Antonio SANTIAGO
Di 23	10h30	St Jacques	Alexandre et Louis RUFFIN
	12h30	Cathédrale	Martin BARIOT
Di 30	12h30	Cathédrale	Maël MOTA et Raphaël RIERA

## DENIER DE L'ÉGLISE

Centre Ville

**24235,08 €**

pour 141 donateurs, merci

## CONFESSIONS

**Cathédrale :**

Mercredi 16h30 à 17h30

Vendredi 10h à 12h

Samedi 15h30 à 17h30

Et tous les Jours après la messe  
ou sur RV.

## Fête de Saint-Joseph

Le vendredi 19 mars 2021, dans l'église Saint-Joseph-de-la-gare, à Perpignan, Monseigneur Norbert Turini, a célébré une messe solennelle, avec de nombreux prêtres, en l'honneur de Saint-Joseph.

Ce jour-là, s'ouvrait l'année Saint-Joseph décrétée par le Pape François, à l'occasion du 150e anniversaire de la déclaration de Saint-Joseph comme patron de l'église universelle. La communauté de paroisses a particu-

lièrement soigné les décorations du chœur, les fleurs, les lectures, l'accueil des fidèles dont regidor et membres de la confrérie de la Sanch qui a une de ses chapelles dans cette grande église.

La musique, qui intensifie les prières, a été exécutée par l'organiste invité Sébastien Fohrer et les musiciens de la paroisse : le chœur, le saxophoniste, le flûtiste et l'organiste habituelle.

En cette année Saint-Joseph, tous les croyants du diocèse sont invités à venir prier Saint Joseph une fois par mois dans son église, rue Cabrit à Perpignan.

**Marie Claude van Maële, organiste.**

## MESSES EN SEMAINE :

**Cathédrale :**

de Lundi à Samedi : 8h

(précédées des Laudes)

de Lundi à Vendredi : 12h15

**ND la Réal :** Samedi : à 11h

**St Thérèse :** Mercredi à 17h

**St Jacques :** Vendredi à 9h30

• **Secrétariat de M. l'Archiprêtre**

Maryvonne Clouvel : secretariat.archipretre@gmail.com  
Tél. 06 23 73 49 78

• **Secrétariat de la cathédrale**

Gérard Moret (Régie) : secretariat@cathedraleperpignan.fr  
Sophie Villacèque (Actes de catholicité) :  
secretariatcathedraleperpignan@hotmail.fr

*Adresse postale :*

6, rue du Bastion Saint-Dominique 66000 Perpignan

*Permanence d'accueil :* du lundi au vendredi de 10h à 11h45  
et de 15h00 à 17h00 et le samedi de 10h à 11h45

Tél. 04 68 51 33 72

• **Baptêmes des petits enfants**

David et Marie Pierre AZE - Tél. 06 87 21 81 62  
baptemescathedraleperpignan@gmail.com

• **Mariages :** secrétariat de M. l'Archiprêtre

• **Obsèques :** Abbé Charles-Henri Le Sénéchal  
Tél. 06 32 86 77 34 - charliab2@hotmail.fr

• **Concerts et manifestations culturelles**

Secrétariat de l'Archiprêtre

## MESSES DOMINICALES

**Cathédrale** 8h - 9h30 messe grégorienne  
11h00 - 16h30

**St-Jacques** 9h30

**Notre-Dame La Réal** 10h30

**St-Matthieu** 17h00 (samedi)

*forme extraordinaire* 9h00 - 10h30

**St-Thérèse** 17h30 (samedi)

**Notre-Dame de Lourdes** 10h30



## VIE DE L'ÉGLISE CENTRE VILLE

### Le Ramellet

(prononcer : ramoeillet)

traditionnel petit bouquet de la Saint Jean, est fait de plantes cueillies à l'aurore du solstice d'été ; béni par le prêtre, il est gardé dans les foyers pendant une année.



Prochain numéro de Ramellet  
le 30 mai 2021



2021  
Année  
Saint Joseph

Statue de  
Saint Joseph,  
église  
Sainte Thérèse

## Ramellet

6 rue du Bastion Saint Dominique  
66000 PERPIGNAN Centre ville  
Bulletin Catholique Mensuel Gratuit

### Directeur de Publication :

Abbé Jean-Paul Soulet

### Secrétaire de Rédaction :

Suzanne Olivé

Assistant : Philippe Duplan

### Rédaction :

Abbé Denis Broussat

Frère Joël Marie Ferrand

Abbé Christophe Lefebvre

Michel Bolasell

Reinald Dadies

Maryvonne Clouvel

**Agenda :** Nicolas Roux

rouxin@cegetel.net

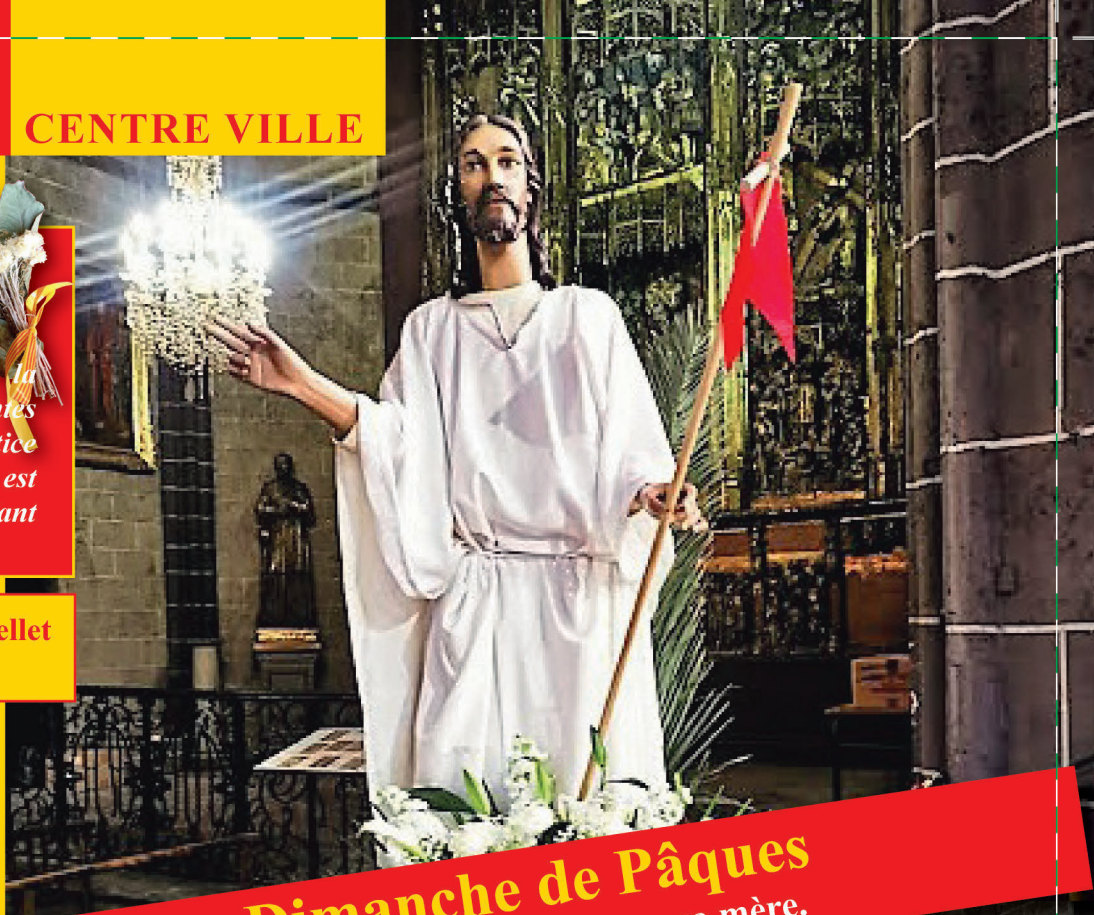
### Crédits photos :

C de Paroisses

### Mise en page, impression :

Imprimerie du Mas

**Tirage :** 800 exemplaires



Dimanche de Pâques  
Rencontre du Christ avec sa mère.

**Eglise verte** LA NATURE EST GÉNÉREUSE

Valorisons l'environnement ensemble

“ Donnons du sens à nos offrandes ”

**Veilleuses 100 % végétales**  
réalisées à partir de blé et de maïs

“ Allumer ces veilleuses, c'est accompagner votre prière d'une démarche environnementale au cœur des projets de votre église. ”

**ZÉRO 0 plastique**  
PROTEGEONS NOTRE PLANÈTE  
GOÛTETS D'ORIGINE VÉGÉTALE BIODÉGRADABLES

2021 Année de la Saint Joseph  
Année de la famille, des travailleurs, de l'Église universelle

Veilleuses spécifiques  
ANNÉE ST JOSEPH  
à votre disposition  
à la chapelle St Joseph

**LUMINAT'**  
LA NATURE EST GÉNÉREUSE

